Si le message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici

Le covoiturage des étudiants sur la courte distance a doublé depuis le début de l'année

Le gouvernement se félicite ce matin de l'excellente dynamique du covoiturage du quotidien et vante les bienfaits de son plan mis en place au 1er janvier.

Le bonus financier, l'inflation, les prix du carburant, les grèves, les pénuries… sont cités comme autant de facteurs ayant contribué à l'accélération du covoiturage sur les trajets courts ces derniers mois.

Pourtant, on en oublierait que ce résultat n'aurait jamais été possible sans la mobilisation extraordinaire des étudiants !

Les chiffres du covoiturage de courte distance chez les étudiants se démarquent de manière spectaculaire.

Ce sont les bons élèves du « court-voiturage »

L'application Karos, leader européen du covoiturage « domicile – travail ou campus », compte plus de 700 000 inscrits en France. Moins connue du grand public que Blablacar, elle réalise pourtant plus de trajets que cette dernière sur les itinéraires courts du quotidien grâce à de très nombreux partenariats avec les campus étudiants et des employeurs.

L'application a donc pu étudier spécifiquement les chiffres concernant différentes catégories de population (âge, sexe, employés, étudiants…).

Les résultats sont édifiants : le covoiturage étudiant se démarque de manière spectaculaire, **il a plus que doublé entre janvier et mars !**

Par rapport à la moyenne des « court-voitureurs », les étudiants sont également beaucoup plus assidus et intensifs dans leur pratique.

- En fréquence de trajets : les étudiants réalisent **deux fois plus de trajets par semaine** que le reste des covoitureurs (*).

- En gains financiers : les étudiants conducteurs touchent **en moyenne près de 200 euros / mois** en covoiturant entre leur domicile et leur lieu

d’enseignement. Deux fois plus que la moyenne des conducteurs qui génèrent « seulement » une centaine d’euros par mois en moyenne.

Quatre raisons pour eux de passer à la vitesse supérieure

Interrogés par la plateforme de covoiturage, les étudiants expliquent cet engouement pour le court-voiturage par plusieurs raisons :

1/ « Les fins de mois » : des difficultés financières qui poussent les étudiants en précarité à faire des économies de carburant. Ces gains (200 euros / mois en moyenne) représentent une somme considérable pour un étudiant (**).

2/ « La fin du monde » : une conscience plus accrue des responsabilités écologiques pour lutter contre le réchauffement climatique. Dit autrement, faire le plein de sens plutôt que le plein d’essence.

3/ « Le gain de temps » : de nombreux étudiants passagers n’ont pas encore leur permis ou un véhicule et n’ont pas d’alternative en transports en commun. Pour eux, prendre un covoiturage constitue alors une alternative plus rapide (le gain de temps moyen est de 52 min par jour pour les passagers utilisateurs de Karos).

4/ « Le goût des rencontres » : l’application Karos fonctionne en géolocalisant les passagers d’une part et les places vides dans les voitures d’autre part. Il n’est absolument pas nécessaire de covoiturer chaque jour à heure fixe avec les mêmes personnes. Contrairement aux idées reçues, c’est plutôt l’occasion de covoiturer chaque jour avec des personnes différentes.

Un dispositif promu par l’État pour rendre gratuits les trajets des étudiants passagers

L’État s’est fixé comme objectif ambitieux d’atteindre 3 millions de covoitureurs quotidiens d’ici à 2024. Qui de mieux que les étudiants, à l’aise avec le numérique et à l’aube de leur vie active, pour impulser ce changement ?

Pour atteindre cet objectif en luttant par la même occasion contre précarité étudiante, un dispositif s’est développé à grande vitesse.

Dans 103 établissements d’enseignement supérieur partout en France (Île-de-France, La Réunion, Montbéliard, Nantes, Angers, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Troyes…), les étudiants covoiturent gratuitement en tant que passager sur l’application Karos partenaire de l’opération tandis que les conducteurs continuent de percevoir une rémunération attractive.

Grâce au soutien du ministère de la transition écologique, ce dispositif est astucieusement financé par la vente certificat d'économies d'énergie (donc par des entreprises polluantes) : les établissements d'enseignement supérieur partenaires ne déboursent pas le moindre centime.

En savoir plus :

- En savoir plus sur ces chiffres du covoiturage.

- Être mis en relation avec des étudiants qui covoiturent depuis longtemps ou qui viennent d'adopter récemment cette pratique depuis la mise en place du bonus du gouvernement.

- Découvrir le dispositif permettant aux étudiants de covoiturer gratuitement et les 103 établissements qui l'ont mis en place.